



NATIONS
UNIES

EP

UNEP(DEPI)/MED WG.426/2



UNEP



PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE

5 octobre 2016
Original : Anglais

Réunion régionale sur la mise en œuvre des PAN – Enseignements tirés et perspectives

Marseille, France, 17-18 octobre 2016

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

Ordre du jour provisoire annoté

La réunion est organisée en collaboration avec le projet régional « Mécanismes de soutien aux programmes SWIM et Horizon 2020 » financé par l'UE



Mécanisme de soutien aux programmes SWIM et Horizon 2020

Projet financé par l'Union européenne

Pour des raisons environnementales et économiques, le présent document est imprimé en nombre limité. Les délégués sont priés de se munir de leur copie et de ne pas demander de copies supplémentaires.

Ordre du jour provisoire annoté

Introduction

1. Cette réunion régionale a pour but de faire avancer la mise en œuvre des Plans d'action nationaux qui ont été actualisés conformément au mandat donné par la COP 18 à Istanbul, Turquie, en décembre 2013. La réunion devrait être un forum permettant aux participants de partager leurs expériences, les enseignements tirés et les succès obtenus dans le cadre de la préparation des PAN/Programmes de mesures (PdM), de définir des actions prioritaires communes et des mesures et cibles prioritaires afin d'atteindre un bon état écologique et ainsi faire avancer la mise en œuvre du Protocole LBS de la Convention de Barcelone, dans le cadre du PAS/MED.

2. La réunion se tiendra à la Villa Valmer, 271 Corniche Kennedy, 13007-Marseille, France, les 17 et 18 octobre 2016. Elle est co-organisée par le PNUE/PAM et le projet régional « Mécanismes de soutien aux programmes SWIM et Horizon 2020 » financé par l'UE.

3. Les annotations suivantes à l'ordre du jour provisoire proposé pour la présente réunion ont été préparées par le Secrétariat afin de soutenir les délibérations des participants à la réunion.

Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture de la réunion

4. Le coordonnateur du Secrétariat de la Convention PNUE/PAM de Barcelone et le représentant de la Commission européenne déclareront la réunion ouverte à 9h30 le 17 octobre 2016.

Point 2 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

*UNEP(DEPI)/MED WG.426/1 ; UNEP(DEPI)/MED WG.426/2 ;
UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.1 ; UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.2.*

5. La réunion élira un (1) président, trois (3) vice-présidents et un (1) rapporteur parmi les participants.

6. L'ordre du jour provisoire proposé dans le document UNEP (DEPI)/MED WG.426/1 et annoté dans le présent document sera proposé pour adoption par la réunion. La réunion examinera et adoptera l'ordre du jour et le calendrier proposé figurant à l'annexe du présent document, y compris, le cas échéant, les questions suggérées dans le cadre du point « Questions diverses » de l'ordre du jour provisoire.

7. L'interprétation simultanée en anglais et en français sera disponible pour les séances plénières. La documentation sera disponible en anglais et en français. Selon les pratiques, les documents de présession ne seront pas distribués sur papier. Les participants sont invités à télécharger la documentation sur leurs ordinateurs avant la session.

8. Les sessions sont programmées tous les jours, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

Point 3 de l'ordre du jour : Présentation des PAN actualisés par les Parties contractantes

UNEP(DEPI)/MED WG.426/3

- a. Évaluation à mi-parcours
- b. Liste révisée des points chauds et zones sensibles
- c. Objectifs opérationnels, programme de mesures/mesures et besoins en investissement/fiches de projet

9. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants présenteront leurs PAN/PdM actualisés et partageront des informations sur la procédure de mise à jour des PAN, leurs exemples de réussite, les enseignements tirés, ainsi que les principaux problèmes rencontrés, en mettant particulièrement l'accent sur :
(a) les résultats de l'évaluation à mi-parcours, y compris la liste actualisée des points chauds et zones

sensibles ; (b) les objectifs et mesures opérationnels ; (c) les besoins en investissement /les projets, en expliquant les raisons de leur sélection.

10. Les représentants des Parties contractantes qui sont des États membres de l'UE devraient présenter leurs programmes de mesures (PdM) préparés conformément à la directive MSF de l'UE, en précisant leur contribution aux engagements découlant de la Convention de Barcelone/PAM, du protocole LBS, du PAS/MED et des plans régionaux pertinents.

11. Les participants devraient ouvrir un débat relatif à la meilleure manière d'appliquer les enseignements tirés de la mise à jour des PAN/ du processus d'élaboration des PdM et de maintenir cette dynamique afin de promouvoir leur mise en œuvre effective.

Point 4 de l'ordre du jour : Programme commun de mesures PAN /Mesures pour réaliser le BEE, objectifs opérationnels PAN, indicateurs de suivi des PAN et liens avec l'initiative Horizon 2020 et les indicateurs ODD pertinents
UNEP(DEPI)/MED WG.426/3

12. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat présentera les principales conclusions d'une analyse des PAN actualisés, effectuée en collaboration avec le projet régional « Mécanismes de soutien aux programmes SWIM et Horizon 2020 » financé par l'UE. L'accent sera placé en particulier sur la définition de mesures communes pour atteindre un bon état écologique, d'objectifs opérationnels communs et d'indicateurs de suivi. Les indicateurs sélectionnés au niveau national aux fins du suivi de la mise en œuvre des PAN actualisés seront examinés en relation avec l'initiative UpM Horizon 2020 et les indicateurs ODD pertinents.

13. En outre, l'équipe du projet régional « Mécanismes de soutien aux programmes SWIM et Horizon 2020 » financé par l'UE informera les participants sur les principales conclusions et recommandations de la réunion du Comité directeur tenue à Bruxelles les 27-28 septembre 2016.

14. Résultats escomptés : Les participants devraient définir des mesures, cibles et indicateurs communs et convenir de traiter leurs lacunes communes moyennant une liste d'actions régionales prioritaires.

Point 5 de l'ordre du jour : Mesures potentielles, nouvelles /actualisées pour réaliser le BEE en termes de pollution et de déchets
*UNEP(DEPI)/MED WG.426/4 ; UNEP(DEPI)/MED WG.426/2 Inf.3,
UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.4, UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.6*

15. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat fera une brève présentation des écarts recensés par rapport aux mesures au niveau régional, sur la base des précédents travaux du Secrétariat et une analyse effectuée en collaboration avec le Projet ActionMed financé par l'UE (*Plans d'action pour des Programmes intégrés régionaux de surveillance, Programmes coordonnés de mesures et Remédier aux lacunes en matière de données et de connaissances sur la mer Méditerranée*). Sur la base de cette analyse, une liste de mesures potentielles nouvelles /actualisées visant à combler les écarts recensés sera présentée aux fins d'une discussion préliminaire. En outre, le Plan Bleu fera une brève présentation de l'action de renforcement de l'interface science-politique visant à soutenir la mise en œuvre des mesures pour évaluer et atteindre un bon état écologique.

16. Les participants devraient ouvrir une discussion sur les besoins et les voies et moyens de combler les écarts recensés, en garantissant une meilleure mise en œuvre et une meilleure application des mesures existantes et/ou en préparant des mesures supplémentaires, et en renforçant la coopération régionale à cette fin.

Point 6 de l'ordre du jour : Portefeuille d'investissement PAN : enseignements tirés et défis
UNEP(DEPI)/MED WG.426/3

17. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat, en collaboration avec la BEI et l'UpM, présenteront le principal financement du portefeuille d'investissement PAN et les besoins y relatifs de renforcement des capacités.

18. Résultats escomptés : Les participants devraient mettre en lumière les réussites et les défis rencontrés eu égard au portefeuille d'investissement PAN. Ils ouvriront un débat sur leurs besoins en matière de renforcement des capacités aux fins d'un lien effectif entre les besoins en investissement recensés et les idées et les fiches de projet PAN visant à mettre en œuvre les mesures PAN pour atteindre un bon état écologique.

Point 7 de l'ordre du jour : Recommandations sur les suites

19. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants passeront en revue et approuveront, selon le cas, le projet de Conclusions et recommandations préparé par le Rapporteur sur la base des discussions tenues, en insistant sur les actions clés à déployer pour fournir un soutien technique et des orientations pour la mise en œuvre des PAN, d'un point de vue régional.

Point 8 de l'ordre du jour : Questions diverses

20. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants seront appelés à soulever et à débattre d'autres questions qui nécessitent une attention particulière, comme convenu lors de l'adoption de l'ordre du jour provisoire.

Point 9 de l'ordre du jour : Des mesures aux besoins en investissement et aux projets (Session Renforcement des capacités)
UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.5

21. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Secrétariat, avec l'appui de l'initiative « Mécanismes de soutien aux programmes SWIM et Horizon 2020 », organisera une session de formation dans le but d'apparier les besoins en investissement et les projets avec les mesures PAN.

22. Résultats escomptés : Les participants devraient être en mesure de mieux déterminer les liens entre les mesures PAN et leurs besoins en investissement. Ils devraient également renforcer leurs capacités pour ce qui est de mieux aligner le contenu des fiches de projet PAN, pendant la préparation des propositions de projet, le cas échéant, avec les cibles et mesures fixées dans les PAN.

Point 10 de l'ordre du jour : Clôture de la réunion

23. Le Président devrait lever la séance à 17h30, le mardi 18 octobre 2016.

PROGRAMME

1^{er} jour, lundi 17 octobre 2016		
Heure	Point de l'ordre du jour	Documents
9:30 – 10:00	1. Ouverture de la réunion 2. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau	UNEP(DEPI)/MED WG.426/1 UNEP(DEPI)/MED WG.426/2 UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.1 UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.2
10h00 – 12h30	3. Présentation des PAN actualisés par les Parties contractantes	UNEP(DEPI)/MED WG.426/3
12h30 – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>	
14h30 – 15h00	3. Présentation des PAN actualisés par les Parties contractantes (suite)	UNEP(DEPI)/MED WG.426/3
15h00 – 16h30	4. Programme commun de mesures PAN /Mesures pour réaliser le BEE, objectifs opérationnels PAN, indicateurs de suivi des PAN et liens avec l'initiative Horizon 2020 et les indicateurs ODD pertinents	UNEP(DEPI)/MED WG.426/3
16h30 – 17h30	5. Mesures potentielles, nouvelles /actualisées pour réaliser le BEE en termes de pollution et de déchets	UNEP(DEPI)/MED WG.426/4, UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.3 UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.4 UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.6
2^e jour, mardi 18 octobre 2016		
09h30 – 10h30	6. Portefeuille d'investissement PAN : enseignements tirés et défis	UNEP(DEPI)/MED WG.426/3
10h30 – 12h30	7. Recommandations sur les suites	
12h30 – 14h30	<i>Pause déjeuner</i>	
14h30 – 14h45	8. Questions diverses	
14h45 – 17h25	9. Des mesures aux besoins en investissement et aux projets (Session Renforcement des capacités)	UNEP(DEPI)/MED WG.426/Inf.5
17h25 – 17h30	10. Clôture de la réunion	